Syndicat Mixte du SCoT du Périgord Vert

Extrait du registre des délibérations du comité syndical

L'an deux mille dix-huit, le mercredi vingt-trois mai, à dix-huit heures trente, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre GROLHIER, Président, les membres du comité syndical issus des conseils communautaires des communautés membres, se sont réunis à la salle des fêtes de Villars, sur la convocation qui leur a été adressée le lundi quatorze mai par le Président du Syndicat Mixte.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de présents : 15 Nombre de votants : 16

Étaient présents :

Comité syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Périgord Vert du 23 mai 2018					
Nom	Prénom	Présent	Excusé	Procuration à	Suppléé par
AUGEIX	Michel	х			
BERNARD	Francine	х			
BOUCHAUD	Guy		х		
BOYER	Jean-Jacques	х			
BUFFAT	Marc	х			
CHAPUIS	Bruno	x			
CLUGNAC	Emmanuel	х			
COUTURIER	Pierre-Yves				
COUVY	Jean-Paul		х		
DAGNAUD	Françoise	х			
FAURE	Michèle	х			
GENDREAU	Jean-Jacques				
GOURSOLLE	Corinne				
GROLHIER	Jean-Pierre	х			
GUIGNE	Pierre				
HYVOZ	Isabelle	х			
JUGE	Jean-Claude	х			
LACHAUD	Patrick				
LALANNE	Jean		х		
LAMONERIE	Bruno		х		
LAPEYRE	Jean-Marie				Nadine HERMAN
MARTINOT	Claude		х		
MAURUSSANE	Annick		х		Philippe BANCHIERI
MECHINEAU	Pascal	х			
NADAL	Jeannik		х		
OUISTE	Alain		х	J-Pierre GROLHIER	
SAVOYE	Gérard	х			
TRICOIRE	Alain				
VIROULET	Pierrot				
		13	8		1

Secrétaire de séance : Nadine HERMAN

Objet : adhésion à l'association du Pays du Périgord Vert

Monsieur Jean-Pierre GROLHIER, Président, rappelle l'objet de l'association du Pays du Périgord Vert et expose que celle-ci a modifié ses statuts le 13 février dernier et proposé de faire adhérer le syndicat dans le collège n°2 des autres collectivités, en tant que membre actif.

Cette adhésion coûterait 150 euros par an.

Le syndicat sera alors représenté par son Président (ou son représentant) ainsi que par un autre membre désigné par le comité syndical.

En cas d'adhésion, il conviendra donc de désigner les représentants du syndicat.

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'adhérer à l'association du Pays du Périgord Vert à compter de l'année 2018 ;
- Désigne Jean-Pierre GROLHIER, Président et Emmanuel CLUGNAC en tant que représentants du syndicat au sein de l'assemblée générale de cette association :
- Désigne Jean-Pierre GROLHIER, titulaire et Michel AUGEIX, suppléant au sein du conseil d'administration de cette association.



Le Président, Jean-Pierre GROLHIER

Fait et délibéré, les jour mois lieu et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture

Pour copie conforme,

Publié et Affiché le